

Le mouvement associatif

Impact du mouvement associatif dans le développement socioculturel de la commune.

Reportage à la salle de déli-
bération de l'APC d'Akbou

Réalisé par Yamina Aoudia - Anis
Medjkoune - Amel Freha- katia Boufrèche -
Ghiwan Cherfi - Kamelia Benamara



**Auprès de Djamil Aissani; directeur
du CNRPAH Alger**

PLAISIR D'APPRENDRE ET DE TRANSMETTRE

itri Σ + 0Σ



Association Etoile
Culturelle d'Akbou

N°002

AEC

itri N°002 Decembre 2013 N° ISSN : 2352 - 9628

Pour une Citoyenneté Agissante



www.etoileculturelle.org / www.citoyensenherbe.org

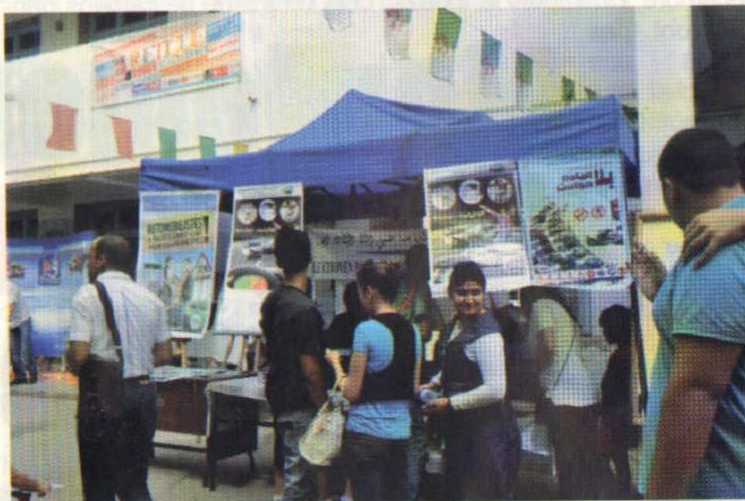
Après leur élection au conseil communal des jeunes de la ville d'Akbou, les membres se sont posés pas mal de questions concernant le rôle des associations, leur participation dans le développement de la commune et la relation qui existe entre les pouvoirs publics et le mouvement associatif. Profitant de la présence du Professeur Djamil Aissani, président de la Société savante GEHIMAB Béjaia (<http://www.gehimab.org>) et Directeur de Recherche au CNRPAH Alger (<http://www.cnrpah.org>), ils se sont rapprochés de lui, lors de la 1ère édition de la fête de la citoyenneté de la ville d'Akbou, pour qu'il éclaire leur lanterne.

Monsieur Aissani, l'association étoile culturelle d'Akbou vient d'organiser la 1ère édition de la fête de la citoyenneté de la ville d'Akbou. Qu'en pensez-vous ?

Je constate que c'est une première en Algérie et qu'il est légitime que se soit l'association étoile culturelle d'Akbou qui pilote un tel projet, parce qu'elle est sur le terrain depuis plus d'une quinzaine d'années et que son cheval de bataille a toujours été la citoyenneté.

Justement, est-ce que c'est à une association d'organiser un tel événement ?

Oui, c'est à la société civile en collaboration avec les pouvoirs publics et les institutions de prendre en charge une telle initiative. Lors de mon exposé, j'ai montré que l'organisation du premier Forum des associations socioculturelles de la Commune de Bejaia en 1998 avait été initiée par les pouvoirs publics et le mouvement associatif. Les débats avaient eu des prolongements dans la Vallée de la Soummam. Parmi nos interlocuteurs à cette époque, il y avait Dialogue et Action et l'E.C.A. J'ai d'ailleurs montré une coupure de presse du journal le Matin. L'auteur de



cet article était notre Ami Marouï Rabah.

Comment voyez-vous le fait de rassembler des associations de domaines divers ainsi que des institutions ?

Localement, les associations ont souvent des objectifs communs même si elles n'agissent pas dans le même domaine ; donc il est tout à fait logique qu'elles puissent cerner les points qui les rassemblent et qu'elles mènent des actions communes. D'ailleurs, certaines associations s'unissent dans des fédérations. C'est le cas par exemple de la fédération des parents d'élèves à l'échelle wilayale, ou bien de la fédération des Ath Mimoun

à l'échelle régionale.

Comment voyez-vous le tissu associatif dans notre pays ?

En 1998, nous avons produit le texte « historique et évolution du mouvement associatif en Algérie », qui a servi de base aux discussions (par exemple à Ouzellaguene en 2001, à Akbou en 2002 lors des rencontres Soummam – Normandie,...). Ce texte est aujourd'hui devenu le document de référence pour notre Pays. Il a été repris par de nombreuses publications (en plusieurs langues). Il aborde la question de l'évolution depuis l'apparition des premières associations suite à la

fameuse loi française de 1901. L'exploitation de cette loi par le mouvement national, puis par les corporations,... Ainsi, à Akbou, il y avait : La Fraternelle d'Akbou à Aubervilliers (Akbou, 1938), Amicale des Origines de la Commune d'Akbou (Alger, 1937), Médersa privée de Guelaâ, Douar Boni (Akbou, 1935),... Après l'indépendance, l'ordonnance du 03 décembre 1971, puis la loi 87-15 n'ont pas permis une véritable ouverture. C'est à la faveur de la «libéralisation» politique consacrée par la constitution du 23 février 1989 (suite aux évènements d'octobre 1988), que s'est mis en place en Algérie un tissu associatif dense. En particulier, elle permet enfin à la sensibilité berbère de trouver un cadre légal

d'expression (voir la publication de Barcelone en 2005).

Quels sont ses points forts ?

Dans le mouvement associatif algérien, il faut dissocier les associations à caractère national (et qui avoisinent le millier), parmi lesquelles les sociétés savantes, les fondations et les fédérations. Leurs domaines d'intervention différents. Dans les zones rurales, les associations touchent à tous les

domaines (sportif, social, culturel,... et parfois même religieux). Les points forts sont en priorité la motivation des membres et la capacité de dialogue et de concertation.

Et leurs points faibles?

La démobilisation des adhérents et surtout le manque de formation dans la gestion du fonctionnement. Ajoutons à cela l'entrisme de certains par-

tiels politiques. Il y a des associations nationales qui ne se manifestent que lors des élections.

Est-ce que les associations participent réellement dans le développement économique de leur localité respective ?

D'abord, il faut préciser les missions des associations. Elles ne sont pas appelées à générer un développement économique : elles sont à caractère

Comment sont les relations entre les institutions et le mouvement associatif ?

La question des rapports entre les pouvoirs publics et les associations est primordiale. Les activités des associations ne doivent pas interférer avec les prérogatives des institutions. En effet, s'il n'y a pas symbiose, alors des conflits d'intérêt vont apparaître. Le mouvement associatif est là pour faire des propositions. Ce-

pendant, si les pouvoirs publics ne répondent pas, il n'y a pas lieu de dramatiser. En effet, les institutions ont peut être des préoccupations qui leur paraissent plus importantes que ce que vous proposez. En tout cas, il faut toujours essayer de les associer et ne pas lâcher quelle que soit leur position vis-à-vis de votre activité.

Qu'est-ce qui manque à ces associations pour qu'elles

Mouvements Associatifs Algérie



Pour une citoyenneté agissante

Chri

jouent le rôle qui leur incombe ?

Il faut qu'il y ait une prise de conscience, c'est l'élément essentiel. Il faut ensuite que les projets soient bien formulés et que les actions soient bien identifiées. Il faut préparer des contacts, des dossiers pour avoir gain de cause.

Quelle lecture faites-vous de la nouvelle loi portant sur le mouvement associatif (12/06) ?

Très bonne question. Il est évident que l'objectif principal des pouvoirs publics est de « contrôler » les associations. Un exemple précis nous vient d'Oran où une association a été suspendue pour avoir fait valoir les intérêts de nos concitoyens. De manière évidente, à l'origine, l'état voulait « contrôler » les associations qui entretiennent des relations avec les ONG étrangères, particulièrement celles qui militent pour les droits de l'homme. A ce niveau, il ne faut pas exclure le fait que certaines associations reçoivent des financements d'organismes étrangers qui ont des arrière-pensées. Depuis plus d'une année, notre association s'est conformée à la nouvelle loi (dernier délai 31/12/2013).

Vous avez dit que des associations étrangères ont des arrière-pensées. Exemple d'associations ?

De nombreuses associations à caractères religieuses servent de relais pour introduire dans notre pays des concepts particuliers, à travers un discours, une documentation (livres, vidéo,...),... A l'aire d'internet, il n'est pas évident que les mesures prises soient efficaces.

Les arrière-pensées sur quels plans ?

La sécurité du pays par exemple ou bien cette étiquette qu'on veut « coller » à la Kabylie concernant le christianisme. Les officiels affirment que l'état algérien rencontre des problèmes en raison de l'activité de certaines associations. A titre d'exemple, le Ministère des affaires religieuses et des Awqaf, n'arrive pas toujours à contrôler ce qui se passe dans les Mosquées. Par contre, lorsque la gestion d'une association est transparente (programme d'action, bilan financier,...), les pouvoirs publics ne trouvent rien à redire. Dernièrement, le Ministre de l'intérieur avait donné l'exemple des « Lion's club », qui rend public régulièrement ses sources de financement et son plan d'action.

Etes-vous optimiste quant au devenir du mouvement associatif ?

Oui, bien sur ! On a vu la manière dont le mouvement associatif s'est développé ces dernières années et la diversité des créneaux touchés. Aujourd'hui, il y a même des

associations qui défendent les droits des consommateurs. Ces associations commencent à se préoccuper des problèmes spécifiques rencontrés par les citoyens. A titre d'exemple, même le retard constaté dans le lancement de la 3G et le retrait de la loi sur les télécommunications (qui avait déjà été examinée à l'APN) ont été dénoncés en raison du préjudice causé aux utilisateurs.

Un mot de la fin

J'ai apprécié l'idée de la création des conseils communaux de jeunes. D'ailleurs, je crois avoir assisté à l'installation officielle du 1er CCJ de la ville d'Akbou. Je vous souhaite plein succès dans vos actions

Merci Monsieur Aissani de nous avoir accordé un peu de votre temps

C'est moi qui vous remercie.

Propos recueillis par : Yamina Aoudia - Anis Medjkoune - Amel Freha- katia Boufrèche - Ghiwan Cherfi - Kamelia Benamara. Merci à Cherif Bedreddine animateur Association Etoile Culturelle d'Akbou.



Outils pédagogiques

Divers outils réalisés par l'association étoile culturelle d'Akbou avec ses différents partenaires pour la vulgarisation des droits de l'enfant.



Graine de citoyen

«Education à la citoyenneté et au respect des droits humains»

Il est conçu comme une initiation, une ébauche d'éducation à la citoyenneté et un livret d'aide à l'animation destiné aux animateurs qui s'adressent essentiellement à des enfants débutant afin de leur inculquer outre les notions de droits et de devoirs et de valeurs citoyennes, la confiance en soi, le sentiment d'une communauté de destin, le goût de l'aventure collective en vue de construire une société apaisée et enfin et surtout la nécessité et l'utilité de l'effort collectif pour changer les choses car nous avons tous conscience que notre société est déstructurée et que chaque algérien essaie de survivre par tous les moyens comme s'il était sur une île déserte.



Exposition

«Apprendre ses libertés»

C'est une exposition traduite et adaptée, à l'arabe, de l'exposition «Rue du monde» illustrant les principaux droits de l'enfant, résumés en 13 planches avec la déclaration intégrale des droits de l'enfant



Jeux de coopération

Outil pédagogique conçu pour les animateurs, les enseignants et les psychologues, il s'appuie sur l'apprentissage d'habilités sociales qui se fait de manière ludique. Il s'agit de faire prendre conscience aux enfants de leurs savoirs faire et savoirs être dont ils développeront et favoriseront la relation et le lien constructif.

Meilleure association 2013

En marge de la première fête de la citoyenneté de la ville d'Akbou, les membres du conseil communal de jeunes ont organisé le concours de la meilleure association de la ville d'Akbou pour l'année 2013. Celui-ci ne concerne que les associations ayant participé à cette manifestation. A l'issue du vote, l'association des diabétiques d'Akbou s'est vue décerner le prix de la meilleure association 2013.



L'association des diabétiques d'Akbou, a été créée en mars 2003 pour subvenir aux besoins quotidiens des diabétiques de la localité d'Akbou qui représente en surface la 2/3 de la wilaya de Bejaia.

Son premier objectif est la sensibilisation, l'information et la formation des diabétiques et de leurs parents et ce en organisant des journées avec des expositions et des conférences avec des médecins généralistes et spécialistes. c'est-à-dire toutes les

maladies qui ont une relation avec les complications du diabète.

L'association (ADA), ne cesse depuis sa création à œuvrer pour la sensibilisation des personnes atteintes du diabète, leurs parents et proches en traçant un programme annuel des activités de sensibilisation à travers des expositions qui relatent des mesures de prévention et les matériaux utiliser ainsi que des communications faites par des spécialistes de la santé sur tout dans les zones rurales qui sont loin de toutes sensibilisation et d'informations liés au diabète et ses complications.

L'association a ouvert une cellule d'écoute et d'orientation qui accueille chaque jour les diabétiques et en même temps fait le recensement.

L'association organise aussi des journées de sensibilisation dans le cadre des journées mondiales comme la journée de la femme, la journée de l'enfant, la journée du tabac... (L'enfant et le diabète, la femme et le diabète etc.....), et bien sur la journée mondiale du diabète. est à chaque fois nous célébrons ces journées avec des journées de formation médicale paramédicale

Aujourd'hui, l'association compte plus de 1219 adhérents et dans la wilaya d'Akbou on compte aussi plus de 2000 diabétiques inscrits sans compter les non inscrits, et on peut dire aussi que chaque jour il y'a un nouveau diabétique qui s'inscrit dans la longue liste des diabétiques.